



## Personne sous influence: que faire?

Par **malraoul**, le **12/07/2011** à **12:01**

Bonjour,

une personne de ma famille est sous l'influence de son épouse.

Compte (commun) à découvert; placement de son fils en institution psychiatrique sans diagnostic psy ni neurologique (comment est-ce possible?); abandon de son mari inerte dans son lit (il allait jusqu'à se chier dessus); accusations au sujet de l'entourage familial de son mari pour lui faire couper les ponts; pas de réponses aux divers mails, courriers, etc; même les anciens amis n'ont pas de nouvelles.

Que faire?

Recherche dans l'intérêt de la famille: bon, et après, on apprend que la personne est vivante (ou non), mais que faire?

Car le placement à la demande d'un tiers n'est pas la solution: si je demande le placement (ce qui fait de moi un ennemi, bien sur), c'est sa femme qui le sort de l'hôpital: elle est prioritaire aux yeux de la loi!

Impasse?

Et la demande de divorce? Impossible aussi!!

Par **cocotte1003**, le **12/07/2011** à **13:58**

Bonjour, il serait bon d'aller voir une assistante sociale pour lui expliquer (preuve à l'appui quand même) que la situation est grave et qu'une enquête sociale est nécessaire, cordialement